

Pour Brest,

Élections municipales
9 et 16 mars 2008

la gauche debout !

www.brestgauchedebout.org

une alternative sociale et écologique pour Brest et BMO

ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

SERVICES PUBLICS

DÉMOCRATIE

ENVIRONNEMENT

Céline Mandon

**Erwan
Quélénnec**

**Bahar
Jamshidi
Bourhis**

**Benoist
Deschamps**



Liste citoyenne soutenue par la LCR



et le MRC



Pour nous contacter

Vous en saurez davantage sur notre site internet :
www.brestgauchedebout.org

 gauche.debout@listes.infini.fr

 *La Gauche debout*, 20 R. Charles Berthelot, 29200 Brest

 06.01.96.02.87

Pour Brest

La Gauche debout!

Sommaire

démocratie	Page 5
égalité hommes femmes	Page 10
services publics	Page 12
environnement	Page 15
eau	Page 17
culture	Page 19
sport	Page 20
déplacements	Page 21
logement	Page 23
politique économique et emploi	Page 25

Liste de gauche : citoyenne, solidaire, féministe et laïque

Pour Brest, la gauche debout ! a pour objectif et ambition une transformation démocratique de la vie à Brest, porteuse d'une véritable alternative sociale et écologique.

Nous sommes pleinement conscients des limites de compétences de l'échelon local avec un Nicolas Sarkozy au pouvoir qui remet en cause les droits et les acquis des salariés (retraites, temps de travail, code du travail...), culpabilise et radie les chômeurs, aggrave les conditions d'accès aux soins avec la franchise médicale, traque les sans-papiers, met les universités en concurrence, crée l'illusion d'un virage écologique...

Nous savons qu'une municipalité n'a pas les moyens de remédier à toutes les inégalités ni de changer les causes de la répartition injuste des richesses. Mais nous devons localement mener les résistances qui s'imposent, montrer que des alternatives sont possibles, prouver que la fatalité n'est pas de mise, encourager les initiatives collectives et contrer tant que faire se peut les décisions au plan national, voire au delà (zone hors AGCS, commune sans OGM).

Pour Brest, la gauche debout ! est une liste citoyenne portée par des valeurs de solidarité, de féminisme et de laïcité.

Nos propositions et nos orientations pour une alternative sociale et écologique pour Brest et la Communauté Urbaine, se déclinent en quatre priorités :

- 1** Une démocratisation effective de la vie locale (Conseils de Quartier, lutte contre les discriminations, droit à la tranquillité et respect de la dignité).
- 2** Une action volontariste pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- 3** Une réappropriation des biens communs par le service public (eau, accueil de la petite enfance, transports collectifs, gestion des déchets, restauration scolaire).
- 4** Une prise en compte des urgences environnementales pour les générations actuelles et futures (énergie, déchets, eau, déplacements).

Ces priorités déterminent aussi nos propositions concernant l'emploi et l'économie, l'insécurité sociale, le logement, les déplacements, la culture, le sport.

Démocratie

La démocratie est pour nous un enjeu essentiel. La démocratie participative ne se réduit pas à un simple processus d'écoute et de consultation : les hommes et les femmes doivent être acteurs des décisions qui les concernent et la population doit pouvoir exercer son contrôle sur les décisions des élu-e-s. La gestion des affaires publiques ne doit pas être confisquée par des professionnels qui n'ont aucun compte à rendre. La politique doit donner aux citoyen-ne-s les moyens de changer la société, notamment en matière économique.

Nous soutiendrons et nous nous appuierons sur les luttes pour la reconnaissance des droits fondamentaux au travail, à l'éducation, à la santé, au logement, à un environnement de qualité... Nos élu-e-s seront en première ligne dans les mobilisations contre les licenciements, contre les coupures d'eau ou d'électricité, contre les expulsions...

Dans tous les domaines (social, environnemental, services publics, aménagement du territoire, culture et sports) nous prendrons en compte la dimension féministe, partie intégrante de notre conception de la démocratie.

Nous démocratiserons les Conseils de Quartier, dont le nombre pourra augmenter : ce sont les Conseils actuels qui détermineront comment ils doivent se scinder.

Assemblées citoyennes, comités thématiques, nous favoriserons tout ce qui permet d'enrichir la concertation, de favoriser le débat contradictoire dans le respect des diversités et toujours dans l'intérêt du plus grand nombre.

La démocratie exige des moyens : nous veillerons à ce qu'associations, syndicats, partis, collectifs (droits des femmes, chômeurs, sans-papiers...) disposent, selon leur spécificité, en toute transparence, des moyens nécessaires à leur autonomie, favorisant ainsi la vie sociale et le pluralisme.

BMO et Pays de Brest

BMO, ou le Pays de Brest, se sont construits sans intervention des populations. Nous souhaitons que ces regroupements de collectivités, aux pouvoirs croissants, soient gérés par des Conseils élus au suffrage universel direct et proportionnel et que les recrutements de salariés se fassent au sein du Pays de Brest dans le respect des règles de transparence des Collectivités territoriales.

Nous favoriserons l'emploi statutaire des personnels des collectivités et nous nous opposerons au recours aux emplois précaires et à l'externalisation. Un audit devra être fait concernant les conséquences pour les personnels communaux de leurs transferts vers BMO.

Les élu-e-s

Les élu-e-s ne doivent bénéficier d'aucun privilège, ils doivent rendre des comptes et diffuser l'information municipale aux électeurs. Nous sommes opposés à tout cumul : un seul mandat exécutif, et pas plus de deux mandats consécutifs.

Le débat démocratique

Sillage doit aussi servir à refléter le pluralisme et s'ouvrir davantage aux tribunes libres et au courrier des lecteurs. Toutes les grandes décisions doivent être précédées de débats. Le nombre de panneaux d'expression libre et non commerciale devra être augmenté ; celui des panneaux d'agression publicitaire sera lui fortement réduit.

Consultation

Soit à l'initiative de Brestois-e-s (conditionnée à un recueil d'un nombre significatif de signatures), soit à l'initiative de l'équipe municipale, des consultations pourront être organisées sur des sujets en rapport avec la politique municipale, un tel vote impliquera une information objective et plurielle préalable.

Vote papier

Les études scientifiques se multiplient pour remettre en cause les ordinateurs de vote, plusieurs villes viennent d'y renoncer, la municipalité actuelle s'entête à maintenir ce mode de scrutin, qu'elle a imposé sans débat préalable. Or aucun recomptage n'est possible, nous devons faire une confiance aveugle à la machine. Personne ne reçoit la preuve que son vote est bien pris en compte. Le doute existe. Pour le retour à la confiance nécessaire à la bonne tenue d'une élection et par principe de précaution il faut un moratoire. Nous exigeons le retour au vote papier, nous abandonnerons totalement les ordinateurs de vote



Brestois-e ou immigré-e : égalité des droits

Nous soutenons le combat des Réseaux de soutiens aux sans papiers, et apportons l'aide dont ils ont besoin contre les expulsions, pour leurs droits, pour leur régularisation. De nombreux habitants de notre commune ont le droit de se faire exploiter au travail, payent des impôts, et pourtant n'ont pas le droit de vote, par le seul fait qu'ils ne sont pas nés dans le "bon" pays. Favorables à l'égalité des droits entre français et immigrés, nous soutiendrons toute mobilisation qui ira dans le sens de leur droit à être électeurs. Nous exigeons le droit de vote pour les immigrés. Nous soutiendrons la lutte des sans papiers pour leurs droits.

Laïcité

Instrument de mixité sociale, valeur de tolérance, la laïcité est partie intégrante du combat pour la démocratie, elle doit être défendue partout et en toutes circonstances. Tout l'effort doit être porté sur l'enseignement public gratuit. Contrairement à ce que

fait la municipalité actuelle nous limiterons le financement de l'enseignement privé au strict cadre défini par la loi. école publique et école privée (confessionnelle ou à but lucratif) ne sont pas deux réseaux scolaires à traiter de la même façon.

Lutte contre les discriminations

Notre municipalité sera un point d'appui pour les luttes contre les discriminations racistes, sexistes ou l'homophobie (campagne de sensibilisation ou relais dans les médias municipaux...).

Fichage des enfants

L'inscription des élèves à l'école primaire se fait désormais en mairie et dans une «base élèves». La constitution d'un tel fichier comportant des renseignements sur le parcours scolaire et les difficultés éventuelles de l'enfant est porteuse de graves dérives liberticides. Notre municipalité refusera de renseigner ce fichier.

Handicap

Nous revendiquons la justice et l'égalité de droit pour les personnes handicapées et non la charité. La dignité exige de permettre aux handicapé-e-s et aux personnes à mobilité réduite la plus grande facilité d'accès aux transports collectifs, aux bâtiments, aux services publics (adaptés aux mal-entendants et mal-voyants), aux loisirs, aux mêmes droits que toutes et tous.

Pour le respect de la tranquillité de tous

Chaque citoyen a droit à la sécurité et au respect. L'absence de participation à la vie de la cité, l'exclusion sociale par le chômage, la difficulté de la vie dans la précarité et la montée de la misère peuvent favoriser une certaine désespérance.

Le capitalisme est un système violent, il génère de la violence au quotidien, détruit les solidarités au profit de l'individualisme. L'absence de dialogue et de rencontre entre les générations ou les cultures génère souvent la peur de l'autre. La vie en société impose des règles, mais la répression n'est pas la solution pour les faire respecter. Nous sommes opposés à toute police municipale à laquelle nous préférons une police nationale de proximité. Nous nous opposons également à la vidéo-surveillance, coûteuse, inefficace et dangereuse pour les libertés.

Les lois Sarkozy qui veulent faire des éducateurs des "indics", ou qui veulent faire jouer au maire un rôle de shérif ne sont pas acceptables. Le Dispositif de Réussite Éducative accepté et mis en place par la municipalité, risque de stigmatiser les familles en difficulté et introduit une notion dangereuse, celle de «*secret partagé*» entre les travailleurs sociaux.

Il faut au contraire prendre des mesures significatives en matière de prévention, s'attaquer à la précarité, refuser les ghettos sociaux en favorisant la mixité sociale, développer les instances de médiation, augmenter le nombre d'éducateurs et d'animateurs sociaux, que tous les quartiers soient pourvus de services publics, de commerces de proximité, de lieux de vie sociale et culturelle, de rencontre et d'échange. Nous aurons des politiques volontaristes en communication non-violente à l'aide de formateurs relais en direction des enfants, adolescents et adultes.

Des Conseils de Quartiers qui permettent une démocratie locale effective et participative

Avec seulement six Conseils de Quartier pour 150 000 habitants, une municipalité qui oriente fortement l'ordre du jour et qui communique sur les dossiers qu'elle choisit, les Conseils de Quartiers ne peuvent pas être acteurs et encore moins outils d'une démocratie qui pourrait être bien plus participative et partagée. La loi sur laquelle s'appuie l'existence de ces Conseils fixe un minimum. Nous proposons d'aller bien au-delà de ce minimum !

Le nombre des Conseils de Quartier doit être augmenté et s'appuyer sur une base géographique cohérente afin de renforcer leur lien avec les habitant-e-s. Leur fonctionnement doit être rendu plus démocratique par une modification de leurs méthodes de travail : élaboration collective des ordres du jour des réunions, afin notamment que des besoins sociaux, culturels, spécifiques, non ou mal pris en compte, soient discutés ; dates et lieux des réunions rendus publics et participation ouverte (comme pour le Conseil municipal) ; accroissement de la place des citoyen-ne-s par rapport aux "*personnes qualifiées*" ; rotation de la présidence des réunions, invitation ou non des élu-es à participer aux réunions.

Nous proposons que cet effort vers une démocratie locale plus effective et participative s'appuie aussi sur un élargissement des prérogatives des Conseils de Quartier : un budget participatif élaboré, décidé et contrôlé par ces Conseils sera motivant pour assurer la participation du plus grand nombre et permettra de définir les choix prioritaires pour et par les intéressés eux mêmes ; droit d'avis sur l'ordre du jour des Conseils municipaux et des assemblées de BMO ; mise en place de groupes de travail pour les sujets importants (schéma de déplacement urbain, gestion et tarifs des services publics, Fête de la mer de Brest ; collecte des bio-déchets ;...).

Nos élu-e-s mettront ces mesures en oeuvre pour que la démocratie locale soit plus participative et moins de façade !



Finances municipales

Le débat sur le budget communal doit porter sur le choix des dépenses comme sur la nature et le niveau des recettes, ce que le système de financement actuel interdit à beaucoup de communes. Chacun doit contribuer au financement de l'action communale en fonction de ses ressources. Nous nous prononçons pour une vaste réforme des impôts locaux :

- Les bases de taxes foncières, profondément injustes, doivent être révisées pour répondre aux objectifs de justice sociale et de lutte contre la spéculation immobilière.
- La taxe professionnelle doit intégrer la valeur ajoutée réalisée par les entreprises.
- La taxe d'habitation doit être proportionnelle aux revenus.
- La fiscalité locale doit prendre en compte les enjeux environnementaux.
- Les communes doivent avoir la liberté de fixer leur taux d'imposition.

Nous nous opposons au désengagement financier constant de l'État et nous nous prononçons pour des dotations de l'État proportionnelles à la démographie et compensant les inégalités territoriales.

Nous refusons le dogme de la baisse des impôts qui se fait au détriment de la qualité du service public.

Premier tour, deuxième tour, fusion

Pour qu'un programme politique ait un sens, il faut qu'il soit défendu devant les citoyen-ne-s, et soumis à leur vote. S'il est ridicule de présenter plusieurs listes ayant le même programme, il est impossible à deux programmes différents de cohabiter sur une même liste au premier tour. Les équilibres ne doivent pas être décidés dans un couloir, mais être arbitrés par le scrutin direct des citoyen-ne-s.

Ceux qui défendront le programme de **La Gauche debout !** ne seront légitimes dans un conseil municipal que parce qu'ils représentent des citoyen-ne-s, sur des propositions rendues publiques.

Le mode de scrutin nuit à la représentation des citoyen-ne-s au sein du conseil municipal. Plus il y a de listes de gauche au deuxième tour, et plus grand est le risque que la droite l'emporte avec une minorité d'électeurs. Nous ne voulons pas d'une victoire de la droite pour Brest. Au second tour, nous proposerons aux autres listes de gauche une fusion "*technique*", non pas sur la base d'un programme commun ni sur un engagement et à une solidarité de vote, mais pour permettre une représentation plus fidèle des citoyen-ne-s de gauche.

Cette proposition est la seule qui puisse assurer une dose de proportionnelle au niveau local, proportionnelle réclamée par tous les partis de gauche au niveau national. Si une telle fusion nous est refusée et si nous dépassons 10%, nous serons contraints de nous maintenir au deuxième tour.

Égalité hommes femmes

Tant que des inégalités persisteront, nous devons faire preuve de volontarisme en la matière en nous donnant 3 objectifs :

- l'intégration de la dimension du genre dans toutes les politiques locales ;
- l'égalité entre femmes et hommes dans les prises de décisions publiques ;
- l'utilisation d'outils, de moyens humains et financiers pour assurer pilotage et suivi des actions.

Pour mettre en place cette politique nous prendrons en compte des besoins spécifiques en recueillant l'avis des intéressées : on élabore les politiques "avec", pas "au nom de".

Nous nous donnerons des indicateurs pour quantifier et qualifier les entraves et les conséquences liées au genre dans les différentes politiques.

Des moyens pour cette politique existent.

Les services publics au service des femmes !

La privatisation des services publics a des conséquences sévères pour la population. Si tout le monde est concerné, les femmes le sont au premier chef. Le recul des services publics fait retomber sur elles la responsabilité des tâches qui ne sont plus assurées par la collectivité. Garde des enfants, soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées, service d'aide aux personnes : les bénévoles multiples soustraient les femmes aux activités salariées.

La parité au service de l'égalité.

Comment ne pas faire le lien entre la dégradation des conditions de travail, le recul des services publics et le maintien de la sous-représentation des femmes en politique, tant en nombre qu'en terme de pouvoir ? Combien de temps continuerons-nous à accepter que les affaires de la cité soient avant tout l'affaire des hommes, écartant en cela une majeure partie de la population ?

Nous mettrons en œuvre des mesures générales...

- une adjointe à l'égalité entre les femmes et les hommes à la mairie et une vice-présidente à BMO, à vocation transversale avec un budget et une équipe adéquats ;
- une commission extra-municipale avec des moyens autonomes ;
- un recueil de témoignages fait par des professionnel-le-s ;
- une évaluation de l'incidence des différentes mesures du point de vue du genre, avant, pendant et après leur application ;

... et des mesures spécifiques :

- accueil et accompagnement des personnes subissant ou ayant subi des violences physiques, psychiques, dont les prostituées ;
- pour le personnel municipal, incitation à la parité dans les métiers et les postes à responsabilité ; égalité de déroulement de carrière ; formation pour la lutte contre les actes sexistes ;

- ➔ droit à un mode de garde public pour chaque demande permettant un libre choix d'activité pour les parents, et en particulier les femmes ;
- ➔ droit à la scolarité dès 2 ans porté aussi par la municipalité et, à défaut de réponse de l'État, ouverture de lieux d'accueil gratuit pour les 2 ans ;
- ➔ mesures d'aide aux familles monoparentales pour un droit aux sorties culturelles, à la vie associative sans s'en tenir aux temps professionnels ;
- ➔ face aux enjeux du vieillissement et de la dépendance (maladie, handicap) développement d'une offre publique qui permette d'alléger la charge des familles essentiellement portée par les femmes : structures d'accueil et aide à domicile ;
- ➔ intervention systématique des équipes de nettoyage contre les affichages à caractère sexiste ;
- ➔ coopération avec les associations féministes, organisation de campagnes de sensibilisation et prévention (sexisme, contraception, violence, prostitution...).

Nous sommes favorables à la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.



Les services publics

La collectivité doit assurer à toutes et tous l'accès aux besoins fondamentaux dans le cadre d'un service public de qualité. La politique tarifaire doit donc répondre à ces droits des Brestoises dont beaucoup trop sont en situation de difficulté financière insoutenable. Le service public doit aussi assurer un rôle de répartition des richesses.

La transparence financière, la maîtrise des tarifs et la qualité des services ne doivent pas être entravées par des calculs commerciaux et la rémunération d'actionnaires.

La réappropriation des biens communs que sont l'eau, les transports en commun, la restauration scolaire et collective passe par un retour à une gestion publique directe, c'est-à-dire une régie simple.

Si nous n'oublions pas une exigence de bonne gestion des deniers publics, nos politiques sauront dépasser les seuls critères ou indicateurs financiers, afin d'atteindre des objectifs communs. En matière de transports, l'intérêt collectif d'une diminution de l'usage de la voiture fera écho à la nécessité de déplacements pratiques et à un prix attractif. Une baisse radicale des tarifs dans un premier temps à 5 € par mois pour tous ouvrira l'étude de la gratuité à moyen terme.

Le personnel retrouvera un statut public dans la cuisine centrale. Pour le bien des papilles et des finances publiques, il sera mis un terme à tout recours à une délégation de service public pour les repas.

L'ensemble de la filière déchets sera géré directement par la collectivité à savoir, en plus de la collecte, l'exploitation de l'usine de traitement (de méthanisation à terme) et du réseau de chaleur.

A côté de ces réappropriations, d'autres services publics seront développés et défendus notamment pour atteindre nos objectifs d'égalité femmes-hommes :

→ Un service de la petite enfance adapté et tendant vers la gratuité est une nécessité sociale. Le recours à une assistante maternelle est souvent d'un coût trop élevé pour certaines familles, ce qui conduit un des parents, en majorité les mères, à interrompre leur activité professionnelle. Le nombre de places en crèche sera donc augmenté pour apporter une solution de garde publique à toute demande. Les possibilités d'intégration au sein de la municipalité des assistantes maternelles volontaires seront étudiées et appliquées.

→ Parallèlement à la défense de l'école laïque, les moyens périscolaires seront renforcés au travers des conventions avec les structures associatives de quartier.

→ Pour les personnes âgées et/ou dépendantes, le rôle de la collectivité est de faire en sorte que soit respecté le choix du maintien à domicile ou d'accueil en équipement collectif.

→ En matière de logement social, nous défendrons le maintien de BMH (Brest Métropole Habitat) dans le giron public et nous userons de tous les outils possibles contre la spéculation immobilière galopante sur le territoire.

→ Nous nous battons contre le désengagement de l'État pour que l'hôpital dispose des moyens d'assurer sa mission, et notamment que tous les soins lourds, comme les allogreffes, puissent être réalisés dans le Pays de Brest.

→ Nous lutterons pour que l'Université puisse bénéficier de moyens publics suffisants pour développer un enseignement et une recherche de qualité.

SEM (société d'économie mixte)

La majeure partie de la droite et de la gauche préconise la mise en place d'une SEM pour la gestion de l'eau.

Il est délibérément trompeur de laisser croire qu'une Société d'Economie Mixte est un service public.

Si la collectivité en est actionnaire majoritaire, la SEM dépend du droit des sociétés et permet de passer des contrats en dehors de la sphère du droit public. Ces outils d'une privatisation non assumée détournent les services publics de leur finalité d'intérêt général.

Personnes âgées

Face au défi démographique que représente le vieillissement de la population en France, il est impératif de trouver des solutions. Les seniors sont la mémoire de notre société, ils doivent y trouver leur place. Vivre et vieillir dans la dignité est un droit pour chacun-e. Un panel de solutions lié au degré de dépendance et aux souhaits des personnes concernées, doit être proposé.

Le premier objectif est le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, un réseau d'aide, piloté par la municipalité et accessible à tous doit être mis en place : auxiliaires de vie convenablement formés et rémunérés, système de soins à domicile (infirmières, médecins, kinés...), location de téléalarme, téléassistance, subventions pour adapter le logement à la dépendance de la personne. Il faut soulager les familles souvent livrées à elles-mêmes.

Il est également important de permettre aux personnes âgées de maintenir des liens sociaux, en favorisant notamment leur intégration dans le réseau associatif.

Le second objectif est une prise en charge de qualité dans des établissements spécialisés :

- ➔ Développement des foyers / logements qui doivent répondre à des situations de dépendance partielle avec pour objectif de maintenir la plus grande autonomie possible des personnes.
- ➔ Les maisons de retraite et les longs séjours ne doivent pas être des sources de profits pour des investisseurs privés. Il est urgent qu'un grand service public du 4^e âge se mette en place, afin de créer des établissements à "taille humaine" avec du personnel en nombre, suffisamment formé et rémunéré.
- ➔ La maltraitance et la perte d'autonomie des personnes âgées sont souvent liées aux mauvaises conditions de travail dans les maisons de retraite ou de long séjour.

Prévention / santé

La municipalité a un rôle clé à jouer dans la promotion de la santé. Une politique efficace de prévention et d'information peut permettre une certaine maîtrise des dépenses de santé sur le long terme et une augmentation du niveau de santé. Des centres médico-sociaux au plus près de la population permettraient un meilleur accès aux soins, notamment des plus démunis, la prévention des facteurs de risque, le dépistage précoce des grandes pathologies et le traitement d'affections de plus en plus négligées (dentition, vue).

Nous serons vigilants quant aux conséquences sanitaires de la pollution, qu'elle provienne de l'automobile, des solvants, des ondes électromagnétiques ou des aliments (les produits dangereux seront notamment exclus de l'entretien et du mobilier des bâtiments municipaux, crèches, écoles). Une attention particulière sera portée à l'environnement de travail des employés des sites à risques.

La politique de répression menée contre les usagers de drogues est un échec. Il est important de créer et soutenir les structures d'accueil légères. Des informations objectives sur les drogues, le matériel stérile et les traitements de substitution seront disponibles.

La promotion de la contraception et l'accès à l'IVG doivent également être une priorité.

Brest et BMO : zones hors AGCS !

Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), voilà des sigles trop peu évoqués dans le débat public. Pourtant les décisions prises par cette instance internationale qu'est l'OMC, en l'absence de tout débat citoyen, nous concernent directement.

Engendrée sous la pression de milieux d'affaires, la machine AGCS a pour but d'atteindre la dérégulation totale des services et de mettre un terme à ce qui fonde notre service public

Une illustration : aujourd'hui la ville subventionne des activités comme l'accueil des enfants et le soutien scolaire après l'école. Avec l'AGCS, toute entreprise de cours privé pourrait réclamer une aide équivalente.

Brest et BMO doivent s'élever contre ces processus antidémocratiques dont les conséquences sont dramatiques pour la planète et donc les êtres humains. Elles doivent rejoindre le réseau des collectivités déclarées "zones hors AGCS".

Environnement

L'urgence écologique est telle que nous avons le devoir de mettre en place des politiques locales très volontaristes. Les économies d'énergie sont au cœur de nos propositions notamment en ce qui concerne les logements ainsi que les bâtiments municipaux. Nous nous fixerons des objectifs ambitieux de réduction des déchets non recyclables à l'aide de toute une série de mesures favorisant la réduction à la source et l'augmentation du tri avec un objectif à terme de cessation de l'incinération.

Concernant les logements, nombre d'entre eux, notamment sociaux, sont de véritables "*passoires*" thermiques, tant l'isolation est de mauvaise qualité, et sont donc des gouffres financiers pour les familles qui les habitent. Nous avons pour objectif de faire construire des logements sociaux et bâtiments municipaux sains et très économes en ressources naturelles (énergie, eau).

Ceci passera par une phase de diagnostic et de bilan énergétique pour laquelle nous créerons des postes d'économies d'énergie et d'eau qui conduira à la mise en place d'actions de maîtrise des consommations énergétiques et de production (eau chaude, chauffage, électricité).

Nous mènerons des campagnes de sensibilisation sur les économies d'énergie et d'eau. Afin de permettre un meilleur suivi des efforts menés, nous ferons chiffrer la part d'énergie consommée par les logements et bâtiments relevant de la collectivité et nous fixerons des objectifs locaux.

Afin de réduire l'impact environnemental des logements nous imposerons dans les cahiers des charges soumis aux promoteurs des éléments bio-climatiques ainsi qu'un plafond pour la consommation de chauffage par m² habitable (de l'ordre de 50 kWh/m²/an).

Concernant les bâtiments municipaux, ils seront construits ou rénovés en architecture bio-climatique et l'intégration des toilettes sèches sera étudiée. D'une manière générale, celles-ci seront promues pour les économies d'eau qu'elles génèrent et la réduction des traitements sanitaires à effectuer sur les eaux usées des logements et bâtiments du tertiaire qu'elle permettent.

Par ailleurs, tant dans les cahiers des charges soumis aux promoteurs que pour les bâtiments municipaux, nous encouragerons l'emploi de matériaux de construction à faible impact environnemental et exempts de produits dangereux. Enfin, nous interdirons le tout chauffage électrique dans les nouvelles constructions.

Nous encouragerons l'utilisation de chauffe-eau solaires couplés à des chaudières à biogaz qui pourraient être produit localement. Nous étendrons aussi le dispositif d'aide local pour l'installation de panneaux solaires thermiques à la production d'électricité photovoltaïque et développerons le photovoltaïque pour les logements collectifs.

Tous les nouveaux logements de BMH (Brest Métropole Habitat) et les bâtiments municipaux seront équipés de systèmes de cogénération (production d'électricité avec la chaleur).

Enfin, nous nous prononçons clairement pour une sortie du nucléaire qu'il soit civil ou militaire, et nous demandons la tenue d'un registre épidémiologique et des exercices avec les civils dans le cadre de l'application du Plan particulier d'intervention (PPI). Compte tenu des activités classées "Seveso" sur le port de Brest, nous améliorerons et renforcerons l'information à destination des Brestois-e-s sur les risques et

sur les situations en cas de crise. Favorables à la biodiversité et à l'indépendance des paysans, nous rejetons aussi les OGM.

Si notre objectif à long terme est de faire de Brest une ville "zéro déchets" (non recyclables), nous passerons par une phase intermédiaire consistant à sortir de la logique de l'incinération qui ne fait que transformer des déchets en autres déchets plus dangereux pour l'environnement et la santé des êtres vivants.

La gestion des déchets

Le déchet le plus facile à traiter étant celui que l'on ne produit pas, nous proposons de mener un effort important de sensibilisation de la population sur la réduction et le tri des déchets et nous dénonçons la politique relative aux emballages des fabricants et des distributeurs. Pour faciliter le tri, tous les vide-ordures encore existants seront supprimés et la collecte sélective ou la mise en place de containers spécifiques seront étendues aux quartiers de Brest, et aux habitats collectifs, qui n'en bénéficient pas actuellement.

Nous remplacerons la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par une redevance incitative pour laquelle nous veillerons à ce qu'elle ne pénalise pas les foyers à revenu modeste.

Reconnaissant le rôle de la publicité dans la consommation frénétique et au final dans la production de déchets, nous réduirons de façon significative le nombre des grands panneaux publicitaires (4 X 3) avec une réduction de moitié pendant les 6 prochaines années et, à terme, une suppression totale du paysage brestois, embellissant du même coup la ville.

La municipalité se devra d'être exemplaire en matière de réduction des déchets que ses activités directes et indirectes génèrent, y compris dans sa politique d'achat.

Concernant le traitement à proprement parler, nous proposons de mettre en place une collecte sélective des déchets organiques et de construire une usine de méthanisation qui remplacera à terme celle d'incinération. Elle permettra de traiter les déchets non recyclés et produira du biogaz qui pourra être utilisé soit pour alimenter une usine de co-génération électricité/chaleur soit les bus des transports en commun. Cette usine de méthanisation devra être intégralement gérée par la collectivité. D'une façon plus générale, toute la chaîne de collecte et de traitement des déchets devra retourner sous gestion publique.

Nous favoriserons également le développement d'entreprises de réutilisation et de recycleries, qui, outre le caractère bénéfique de leur activité pour l'environnement, sont créatrices d'emplois pérennes et peu sujets aux délocalisations.

L'eau, bien commun vital et fragile

L'eau n'est pas une marchandise et ne doit pas l'être, comme c'est le cas à Brest. Nous n'acceptons pas que des intérêts privés gèrent ce bien commun et en tirent des profits, au détriment des usagers, de la collectivité et des milieux naturels.

Selon la DGCCRF*, l'eau privatisée est de 20 à 27 % plus chère, sans parler des sur-bénéfices liés aux travaux effectués par des filiales. Au cours du 1^{er} semestre 2006, les bénéfices de Veolia environnement augmentaient de 40,3% (760 millions d'€). Pourtant la gestion privée "à la française" est présentée comme un modèle dans le monde !

BMO est liée à CEO-Veolia par un contrat d'affermage pour la production, la distribution et l'assainissement de l'eau, selon une décision du conseil communautaire prenant effet le 1^{er} avril 1987, pour 25 ans !

Contre la confusion qui a cours entre les factures d'eau et l'impôt local, rappelons que ces services relèvent de budgets indépendants du budget général. BMO a augmenté sa part du prix de 10 à 12%, à partir du 1^{er} janvier 2008. La part de Veolia a été également revue à la hausse, selon des calculs alambiqués. Ainsi en 20 ans, le prix du m³ d'eau potable est passé de 1,40 € à 3,22 €, soit + 130 % (80 % hors inflation), sans transparence sur le coût réel !

20 ans d'eau
privatisée =
Hausse de 130% pour les
Brestois !
Combien de
profits pour
Véolia ?
* soit 80% hors inflation
Brest gauche debout.org

L'objectif principal de notre liste est une ré-appropriation collective de ce bien commun et une maîtrise démocratique de sa gestion.

- ➔ Pour satisfaire aux besoins vitaux, par un volume d'eau gratuite par jour et par personne (40 l) ;
- ➔ pour mettre en place un comité des usagers privilégiant une véritable concertation ;
- ➔ pour se fixer des objectifs de qualité de l'eau distribuée supérieurs aux normes actuelles ;
- ➔ pour accélérer le changement des branchements en plomb et cesser l'exposition aux polluants ;
- ➔ pour réduire les fuites dans les réseaux ;
- ➔ pour inciter aux économies par un tarif progressif pour les gros consommateurs ;
- ➔ pour responsabiliser et faire payer les entreprises à la hauteur de la pollution de leurs activités ;
- ➔ pour montrer l'exemple, statuer sur la faisabilité d'équiper des bâtiments sous responsabilité communale en toilettes sans eau.

Un audit financier et un inventaire indépendant du patrimoine (réseaux...) sont déterminants pour demander des comptes à Veolia et préparer l'avenir. Le retour en régie publique est impératif. Et il y a urgence, car il doit être préparé plusieurs années avant la fin du contrat. Des exemples existent à Grenoble et à Cherbourg. C'est possible à BMO.

Quid d'une Société d'Economie Mixte (SEM) ?

Si la collectivité en est actionnaire majoritaire, elle fait tout de même appel à des capitaux, d'où des prises d'intérêts privés, et s'appuie sur une externalisation du travail technique. Par leurs compétences, des agents publics ont su assurer leurs missions jusqu'en 1987, date à laquelle il ont été contraints de demander un détachement vers la CEO. L'inverse est possible : le retour des fonctionnaires et l'intégration des personnels privés à BMO dans des conditions salariales non pénalisantes.

L'eau et les milieux aquatiques doivent bénéficier d'une protection qualitative et quantitative

Les enjeux de l'alimentation en eau potable ne se limitent pas au territoire de BMO, car ils concernent notamment le bassin versant de l'Élorn.

Pour répondre aux normes, il est actuellement question d'améliorer l'usine de production d'eau potable de Pont ar bled. Mais cette fuite en avant technologique n'est pas une réponse satisfaisante aux pollutions intensives et chroniques, notamment agricoles, des rivières et des nappes phréatiques.

À l'heure où le partage de la ressource en eau est crucial dans le Finistère, nous ne devons plus accepter les réponses exclusivement curatives.

Au lieu de renoncer, en fermant des captages et en augmentant les prélèvements là où les seuils de potabilisation sont acceptables, une vraie politique de lutte préventive doit être menée. Ainsi, le périmètre de protection de la ressource en eau brute sur l'Élorn, en amont de Pont-ar-bled, doit être mis en place et le contrat de baie doit être réactivé et suivi d'effets.

* DGCCRF : *Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*

Une culture vivante

Le foisonnement de l'offre culturelle à Brest est un atout précieux et indéniable. Nous concentrerons nos efforts pour valoriser le tissu culturel local et irriguer tous les quartiers de la ville, tout au long de l'année, en nous appuyant sur une histoire et une mémoire souvent caricaturées, souvent évacuées. Il faut penser la culture à Brest en terme de dynamique culturelle, gommer l'effet de hiérarchisation en matière de spectacles et faire en sorte que la population brestoïse connaisse et vive l'ampleur et la diversité des initiatives.

Une culture vivante, accessible à tous, ancrée dans l'histoire et ouverte sur le monde, récrée du lien social et du meilleur.

→ L'aménagement du plateau des Capucins devra s'appuyer sur la mémoire ouvrière et maritime de Brest, intégrer la rue de Saint Malo, le terrain de la Madeleine et la prison de Pontaniou.

→ Un lieu aussi chargé d'histoire que l'abri Sadi Carnot trouvera la place qu'il mérite avec la création d'une Maison de la Paix.

→ L'accès à la culture sera facilité par un "*pass culture*". Nous développerons des liens pédagogiques forts entre les structures de quartiers, les écoles, les associations et les programmations centrales de la ville (Quartz, Carène, festivals,...) comme les initiatives associatives non lucratives qu'il faut soutenir. Nous développerons et encouragerons le goût de la lecture.

→ L'Éducation populaire sera valorisée comme apprentissage de la citoyenneté et comme découverte de tous les talents non réduits à la seule "*haute culture*". Sa capacité à subvertir la protégera radicalement de toute emprise du secteur marchand et nous y veillerons.

→ Des États Généraux de la culture mettront à plat les pratiques culturelles brestoïses et élaboreront une politique culturelle lisible par le plus grand nombre et portée par l'ensemble des acteurs.

→ Le Mac Orlan, emblématique de la rive droite et de Recouvrance, doit retrouver une programmation cinématographique originale et régulière, assumée par la ville, en partenariat avec les associations existantes.

→ Les grandes fêtes maritimes (Brest 2008) doivent cesser leur évolution commerciale, réintégrer davantage le tissu associatif brestoïse et rendre leur accès libre au lieu d'instaurer un "*péage*" illégal sur le domaine public qui généralise les passe-droits illisibles et souvent injustes.

→ Les Jeudis du port ne doivent pas s'éloigner de leur caractère bon enfant et familial qui fait leur charme : au spectacle unique et statique nous préférons la pluralité des lieux et redévelopperons, avec le *Fourneau*, les arts de la rue.

→ La vie associative mérite un lieu et une visibilité régulière : la foire Saint Michel lui redonnera toute sa place avec une dimension festive forte. Une ou plusieurs véritables maisons des associations verront le jour permettant ainsi de renforcer la visibilité des associations, les collaborations et la mise en commun de moyens.

→ La construction d'un Zénith n'est pas pour nous une priorité. Deux structures de ce type dans le Nord Finistère ne sont pas indispensables. Le parc de Langolvas à Morlaix ne répond-il pas déjà au besoin ?

Nous préférons favoriser les transports collectifs à très bas prix et sécurisants pour s'y rendre à l'image de ce qui est fait pour les festivals de la Région.

Dans le domaine culturel comme dans d'autres nous serons largement dépendants des politiques nationales. Il nous faudra rester vigilants et combatifs face l'évolution de la politique culturelle du gouvernement. En privilégiant l'audience il met en danger de nombreux festivals et la création artistique en général.

La culture bretonne

Le breton, composante évidente de la culture bretonne, est aujourd'hui en danger d'extinction. Au nom de la défense de la richesse culturelle, et sans arrière-pensée communautariste qui méconnaîtrait la liberté des individus, **Pour Brest la Gauche Debout !** s'engage à encourager l'apprentissage et la pratique du breton. Cela doit passer par une sensibilisation et une large information concernant les filières bilingues dans les écoles, mais aussi par l'initiation à la culture bretonne dans les classes qui le souhaitent et un soutien aux cours du soir pour adultes.

Pour une politique sportive équilibrée, transparente et adaptée à toutes les disciplines.

A Brest la richesse des pratiques sportives est indéniable : aux 130 associations regroupant 280 structures avec près de 33 000 licencié-e-s il faut ajouter des milliers de pratiques sportives individuelles.

En matière d'équipements nous poursuivrons le programme de rénovation et réaliserons une charte d'attribution des locaux prenant en compte les critères géographiques. Une convention de partage d'équipements avec la Marine nationale devrait permettre d'élargir l'offre.

Nous veillerons à ne pas créer de "désert sportif" dans les quartiers et à ce que l'utilisation du futur G3S (Grande Salle de Spectacle Sportif) prévu rive droite soit largement partagée.

Ce principe nous guidera pour la construction d'un nouveau stade au Froutven. Nous proposons que le terrain principal, réservé aux matchs professionnels, ne reçoive que des financements privés. Les terrains annexes pourraient bénéficier d'un financement public si et seulement si une large place est réservée aux autres associations.

Les subventions de fonctionnement devront être réévaluées et, a minima, suivre l'évolution du coût de la vie. Les déplacements pèsent lourd dans les budgets ; ils devront être davantage soutenus en lien avec les autres collectivités afin de donner une bouffée d'oxygène aux bénévoles qui "rament" pour joindre les deux bouts. Nous rendrons parfaitement transparente l'affectation des subventions aux clubs professionnels par la Mairie ainsi que le reversement de la taxe sur les spectacles.

Nous lancerons enfin une grande enquête pour comprendre les besoins de chaque association et faire le point sur les pratiques sportives individuelles, collectives et hors compétition afin d'en tirer les conséquences en terme d'équipements et d'aménagements.

Les déplacements

D'une ville pour la voiture à une ville pour ses habitants et ses usagers

La question des déplacements ne peut se réduire, ni à la seule gestion des moyens de transport pris isolément, ni au débat tram/pas tram. Un grand service public des déplacements pourrait intégrer la gestion directe du réseau de transports en commun et celle de la voirie. Son champ d'action sera élargi à d'autres modes de déplacements comme le vélo ou la marche. Il serait ainsi à même de mettre en place l'inter-modalité dont on parle tant : combinaison tram ou bus/vélo/train/cars du Conseil général et, dans une certaine mesure, voiture individuelle, via des parkings relais sécurisés.

Notre souhaitons développer et promouvoir les modes de transports collectifs comme les déplacements doux (à pied, à vélo) et permettre ainsi la diminution de l'usage de la voiture tout en renforçant le droit au transport pour toutes et tous. Nous pourrions ainsi passer d'une "ville pour la voiture" à une "ville pour ses habitants et ses usagers".

Faire évoluer les habitudes de déplacement

Nous aménagerons des zones piétonnes dans chaque quartier de la ville, délimitées avec la co-responsabilité du conseil de quartier. Les commerces de proximité y seront soutenus. Nous développerons un large espace sans voiture dans le centre, autour du passage des Transports en Commun en Site Propre *. Les pedibus pour l'accompagnement scolaire des enfants seront encouragés.

Les déplacements à vélo seront sécurisés, tous les nouveaux aménagements intégreront une piste cyclable, notamment les ronds-points et tous les nouveaux logements de BMH et les bâtiments municipaux seront équipés de locaux à vélo. Un code de la rue se substituera au code de la route améliorant la place des vélos et des piétons dans la circulation. Nous créerons un parc public de prêt de vélos, intégrant l'assistance électrique, indépendant de toute régie publicitaire.

Plusieurs mesures seront étudiées pour réduire l'usage de la voiture :

- ➡ stationnement payant proportionnel à la puissance du véhicule, afin de financer les transports doux et collectifs ;
- ➡ mesure financière incitative pour les personnes qui rapprocheraient leur logement de leur lieu de travail ;
- ➡ choix de véhicules de service les moins polluants à la ville et à BMO et suppression des véhicules liés à la fonction.

Changer la structure de la ville

Les zones urbaines nouvelles (Capucins, Menguen,...) feront une large part aux transports doux, en intégrant des pistes cyclables. Nous étudierons la mise en place d'une passerelle vélo/piéton du boulevard Jean Moulin au plateau des Capucins.

Si nous défendons la carte scolaire comme outil de la mixité sociale nous la défendons aussi pour réduire les déplacements.

Nous agirons sur le Plan Local d'Urbanisme pour éviter que les promoteurs ne spéculent sur les meilleurs terrains. Nous lutterons contre la flambée des prix, en n'hésitant pas à utiliser la préemption, notamment autour des lignes de TCSP*.

Nous développerons le cabotage le long de la façade Atlantique pour renforcer le port de commerce et baisser le trafic de camions. Nous étudierons et négocierons avec la Marine nationale la possibilité d'un bus «*fluvial*» du fond de Penfeld au Moulin Blanc, la mise en place d'une ligne de bus sur la rive gauche jusqu'au port de commerce comme l'ouverture du fond de Penfeld aux activités et habitats civils.

* TCSP : Transports en Commun en Site Propre, c'est à dire sur voies réservées.

Les transports en commun

Le retour à une gestion publique directe des transports en commun facilitera le développement d'une véritable politique des déplacements, dans le cadre d'un grand service public des déplacements. L'amélioration de l'offre tant en amplitude horaire qu'en densité associera les usagers actuels comme ceux qui n'ont pas encore fait le choix du transport en commun.

La ligne nord-sud en site propre de l'hôpital de la Cavale Blanche au port de commerce en passant par la gare sera enfin terminée et prolongée jusqu'au Moulin blanc. Nous expérimenterons des petits transports collectifs gérés par les structures d'animation des quartiers, ainsi qu'une ligne inter-quartier qui éviterait le centre.

Le projet de tramway sera gelé le temps d'approfondir l'option de bus à haute qualité de service (à guidage optique notamment) sur la base de l'axe Est-Ouest. Si cette option, trop vite écartée en 2004, permettait effectivement de réduire les coûts sur cette ligne sans nuire au service, les sommes récupérées pourraient être réinvesties sur l'axe Nord-Sud comme sur la diminution des tarifs. À l'issue de l'étude, les différentes options de TCSP* seront présentées aux habitants et le choix final sera décidé par un vote organisé à l'échelle de la communauté urbaine.

Les bus de la ville seront adaptés pour fonctionner au biogaz (produit localement par l'usine de méthanisation) ou une autre énergie à faible coût environnemental (excluant donc les agrocarburants).

Les trois quarts du coût du transport en commun sont actuellement payés par la collectivité. Nous revendiquons à terme l'extension du financement collectif au dernier quart en portant entre autre le versement transport au taux maximum autorisé par la loi. Cette gratuité développerait radicalement l'utilisation des transports en commun.

Dans l'immédiat nous défendons :

- ➔ la diminution des tarifs avec la mise en place de cartes à coupon mensuel à 5 € pour toutes et tous,
- ➔ l'expérimentation du tarif zéro sur une ligne structurante.

Le logement

La politique du logement doit tenir compte de la réalité sociale de notre ville : près de 4 000 Rmistes à Brest, soit 1/3 des Rmistes du département ; plus de 10 000 allocataires CAF vivant sous le seuil des bas revenus.

Dans ces conditions, la municipalité a pour responsabilité de permettre l'accès de tous à un logement de qualité et financièrement accessible, à travers le logement social et notamment le parc public. Le logement social a vocation à loger en priorité absolue les ménages qui ne peuvent accéder, dans des conditions correctes, au logement privé.

Brest ne connaît pas, et c'est bien un minimum, les campements de familles "sans-logis" que l'on peut voir dans certaines villes. Pour autant, nombre de demandes légitimes mettent bien trop de temps à être satisfaites. D'un point de vue quantitatif, l'offre peine à suivre la demande. Par ailleurs, les logements les plus récents du parc social ont des loyers trop élevés pour les ressources des ménages.

Le contexte est aussi marqué par la flambée des prix de l'immobilier et le désengagement de l'État : les aides à la pierre inscrites au budget de l'État ont baissé de 30 % entre 2000 et 2006.

Nos propositions :

- ➔ Augmenter l'offre tout en maintenant au moins le taux actuel (un peu plus de 20 %) de logements sociaux à Brest, mais en supprimant du décompte les PLS (logements accessibles à des ménages à revenus suffisants pour se loger dans le privé) et les logements sociaux en accession à la propriété.
- ➔ En cas de besoin, réquisitionner les logements vides.
- ➔ Avoir une attitude active, au sein de BMO, pour que la mixité sociale concerne l'ensemble des communes de l'agglomération. Ceci passe la construction de logements sociaux dans celles qui rechignent à atteindre le seuil des 20 %. Pour autant, la municipalité de Brest ne devra pas tirer parti de cette évolution pour se désengager.
- ➔ Choisir et mener les opérations de renouvellement urbain en fonction des réels besoins et en associant les habitants aux décisions. En cas de destruction nécessaire, reloger les ménages concernés, sans pour autant freiner l'offre pour de nouveaux demandeurs.
- ➔ Supprimer progressivement le décalage entre les quartiers HLM anciens, à loyers peu élevés (qui risqueraient de devenir des "ghettos") et le parc plus récent, qui serait, du fait des montants des loyers, réservé aux ménages bénéficiant de revenus plus élevés. La mixité sociale doit être une réalité dans tous les quartiers et non un "trompe l'œil".
- ➔ Augmenter le nombre de logements d'urgence, actuellement insuffisant.
- ➔ Répondre aux besoins (de logement, mais aussi d'autonomie vis-à-vis des parents) des jeunes travailleur-se-s, souvent précaires, ainsi qu'à ceux des jeunes de moins de 25 ans qui, n'ayant pas d'emploi, se trouvent sans ressources.
- ➔ Interdire les coupures de fluides (eau, gaz, électricité) aux personnes de bonne foi qui ne peuvent, en raison de leurs revenus, régler leurs factures.
- ➔ Faire du projet des Capucins un exemple de mixité sociale et de qualité environnementale de l'habitat.

L'accession "sociale" à la propriété :

Dans le contexte actuel, l'accession "sociale" à la propriété, présentée par certains comme un aboutissement évident ("*une France de propriétaires !*") peut parfois être une véritable tromperie. Elle risque d'amener à un endettement durable et insurmontable des ménages concernés car elle ne prend pas en compte les aléas de la vie et la réalité de la précarité et des bas revenus.

Quand il s'agit de vendre de façon privative des logements appartenant au parc public, faisant ainsi disparaître une partie du parc social, nous considérons que BMH dépasse, voire trahit, le rôle qui est le sien.

Il appartient à une municipalité de s'opposer à toutes formes de spéculation immobilière. Elle peut acquérir des terrains et les céder, mais sans passer pour autant par des promoteurs qui réaliseront, au passage, de juteuses plus-values.

La solution n'est pas de mettre le parc social (dont ce n'est pas la vocation) au service de l'accession à la propriété, mais de maîtriser le foncier, pour le mettre au service des habitants (entre autres les accédants à la propriété). Pour ce faire, nous étudierons des formes innovantes de lutte contre la spéculation immobilière et foncière en nous inspirant de réalisations existant à l'étranger (Suisse, Suède). Nous pourrions notamment encourager la création de coopératives d'habitant-e-s en vendant à des projets collectifs des terrains à moindre coût.



Politique économique et emploi

Des emplois de qualité

A Brest comme ailleurs la situation de l'emploi est marquée par le développement du recours à l'intérim, du temps partiel imposé, des bas salaires et des délocalisations.

Les entreprises et nombre d'organismes publics sous-traitent l'entretien et la restauration, le plus souvent au prix de la qualité des emplois. La collectivité donnera l'exemple en intégrant les salariés affectés à ces tâches - exemple de la cuisine centrale. Elle doit peser pour que les autres employeurs agissent dans le même sens.

Nous veillerons à intégrer les travailleurs handicapés dans les divers services de la ville, sans chercher à atteindre le quota par sous-traitance aux CAT et assimilés.

Les appels d'offres seront tels qu'un collectif d'artisans puisse y répondre, sans que ceux-ci soient de simples sous-traitants d'une multinationale du BTP. La collectivité pourra soutenir l'émergence d'un tel regroupement, comme pour les start-up de l'incubateur du Technopôle.

Nous soutiendrons la création d'un pôle de l'économie sociale et solidaire, actuellement à l'étude, qui aura notamment pour but de favoriser le développement des coopératives locales, socialement utiles (SCIC et SCOP) et respectueuses de l'environnement. Nous soutiendrons l'installation de commerces de proximité ainsi que le mouvement associatif dans les quartiers et communes périphériques de Brest.

Brest devra rester un lieu de recherche, d'enseignement supérieur et de haute technologie. Nous lierons les éventuelles aides aux entreprises à leur engagement durable dans l'économie locale. Les aides devront être partiellement ou totalement remboursées si l'entreprise se délocalise ou licencie.

L'usine de méthanisation, la collecte des déchets verts et les expertises opérationnelles (réducteurs de flux pour l'eau, expertise énergétique des bâtiments) créeront des emplois, autofinancés pour une large part (création d'énergie, réduction de coûts).

Des emplois durables

Brest a un rôle majeur à jouer dans la valorisation de nombreuses énergies renouvelables : houles, marées, courants marins, vent et micro-hydraulique. Faisons de Brest et du Finistère un pôle français pour ces énergies, au niveau des études, de la production et de l'installation.

Brest dispose de tous les atouts pour devenir le siège d'une flottille de gardes-côtes européens, chargée de traquer les "*voyous des mers*". Nous inviterons l'Europe à choisir Brest pour sa construction, sa maintenance, et son support opérationnel.

Nous demandons à ce que la Marine nationale utilise une partie de l'Arsenal pour une filière de déconstruction de ses navires en fin de vie. À terme, cette filière sera étendue aux navires civils.

Il faut développer l'offre de logements à très basse consommation énergétique par la commande publique, en permettant à l'artisanat du Pays de Brest de se former aux techniques de construction qui lui sont liées. Il faudra ensuite développer localement la production d'isolants adaptés aux spécificités du climat, comme son taux d'humidité.

Nous ferons de la commune une zone sans OGM, en décourageant la production, la consommation et l'importation de plantes et aliments génétiquement modifiés. Nous veillerons à la reconversion des salariés des importateurs d'OGM.

Nous ferons évoluer la production agro-alimentaire en incluant des critères nouveaux pour les approvisionnements de la restauration collective et des aides directes aux producteurs :

→ contrôles et normes plus contraignants que ceux de la préfecture pour les fournisseurs de viande : animaux nourris sans OGM élevés dans des conditions correctes et dont les déjections ne contribuent pas à la pollution.

→ soutien aux entreprises dont une part significative de la production s'adresse à des consommateurs allergiques et intolérants.

→ soutien à la conversion en bio aussi bien des paysans que des filières de transformation

Charte sociale

La municipalité élaborera une charte sociale qui servira de base d'accès aux financements publics : subventions, marchés publics. Elle fera des CDI et du temps plein la norme et limitera la sous-traitance et l'externalisation. Elle veillera à la qualité des conditions de travail, aux rémunérations, aux droits sociaux des salariés et stagiaires et à l'accueil des travailleurs handicapés ; dans le respect de la charte sur l'égalité hommes-femmes.



Ces orientations et propositions peuvent devenir la réalité des Brestoises à condition de ne pas renoncer à des solutions ambitieuses et réalistes, de ne pas abdiquer face aux multinationales, et de toujours prendre en compte l'intérêt public, avec les choix budgétaires que cela implique.

Il s'agit aussi d'affirmer, à Brest comme dans de nombreuses villes du pays, l'existence d'une gauche qui ne se résigne pas, qui ne s'adapte pas au système capitaliste par adhésion ou fatalité et qui agit pour une répartition des richesses et des pouvoirs.

Nous voulons une gauche qui crée les convergences pour construire une alternative sociale et écologiste à cette société et une force politique pour la porter. Une gauche qui soutienne les luttes et les attentes des salariés, des sans-droits, des précaires et des chômeurs, qui soit audacieuse par ses propositions pour une ville dans laquelle nous avons envie de vivre et d'agir ensemble.

Les candidates et candidats de la liste

Pour Brest, la gauche debout !

Votez Pour Brest, la gauche debout !

- 1 Céline MANDON**, 34 ans, Saint Marc, technicienne
- 2 Benoist DESCHAMPS**, 38 ans, Bellevue, ingénieur
- 3 Bahar JAMSHIDI-BOURHIS**, 36 ans, Keredern, infirmière
- 4 Erwan QUÉLENNEC**, 28 ans, Saint Martin, ouvrier imprimeur
- 5 Josette BREENTERCH**, 55 ans
Bellevue, enseignante
- 6 Hubert CASEL**, 51 ans,
Recouvrance, ingénieur
- 7 Sophie GUEZENNEC**, 34 ans
Saint Luc, enseignante
- 8 Olivier CUZON**, 38 ans,
Centre Siam, enseignant
- 9 Françoise KERARVRAN**, 50 ans
Recouvrance, agent GDF
- 10 Christophe OSSWALD**, 32 ans
Cavale Blanche, enseignant chercheur
- 11 Catherine COUTURIER**, 49 ans
Kerangoff, en recherche d'emploi
- 12 André GARÇON**, 54 ans
Saint Marc, technicien
- 13 Céline CAPRAIS**, 29 ans
Bellevue, animatrice association
- 14 Georgick ARZEL**, 51 ans
Le Landais, Administratif équipement
- 15 Isabelle CAMPS**, 43 ans
Bellevue, jardinière
- 16 Gérard BONNEFOY**, 59 ans
Lambazellec, retraité
- 17 Brigitte LE TOLLEC**, 38 ans
Saint Marc, institutrice
- 18 Thierry PENNAMEN**, 40 ans
Bellevue, agent fabrication Jabil
- 19 Monique SALUDEN**, 49 ans
Saint Pierre, Infirmière
- 20 Mickaël LE QUINQUIS**, 35 ans
Le Landais, Technicien Arsenal
- 21 Patricia VIOLLETTE**, 56 ans
Quatre Moulins, psychologue
- 22 Michel LIMODIN**, 51 ans
Saint Marc, handicapé
- 23 Katia FRANGOUES**, 48 ans
Saint Martin, universitaire
- 24 Yves SICHEZ**, 56 ans
Pilier Rouge, ingénieur France Telecom
- 25 Karelle BEAUJARD**, 32 ans
Pontaniou, étudiante
- 26 Pascal GRIMALDI**, 25 ans
Recouvrance, assistant d'éducation
- 27 Maryvonne CARIOU**, 53 ans
Saint Marc, enseignante
- 28 Guy LE DEM**, 58 ans
Lambazellec, retraité Arsenal
- 29 Annie CRESSEVER**, 52 ans
Saint Pierre, pensionnée
- 30 Jean Marie LFORESTIER**, 20 ans
Centre Jaurès, étudiant
- 31 Marie Jeanne FRANCOIS**, 56 ans
Saint Marc, pensionnée
- 32 Vincent RAOULT**, 46 ans
Kerinou, agent EDF
- 33 Chloe FICHAUT**, 18 ans
Saint Anne du Portzic, lycéenne
- 34 Arnaud YONNET**, 30 ans
Pen ar Créach, informaticien
- 35 Françoise PAUGAM**, 40 ans
Saint Pierre, aide éducatrice
- 36 Émile GALLE**, 61 ans
Saint Martin, enseignant
- 37 Patricia GARCON**, 23 ans
Centre Jaurès, professeur des écoles
- 38 Josselin PARIS**, 33 ans
Recouvrance, Infographiste
- 39 Julie SAÏDI**, 25 ans
Centre Jaurès, étudiante surveillante
- 40 Jérôme FALQUERO**, 24 ans
Saint Martin, sans emploi
- 41 Pascale HEMON**, 40 ans
Kerinou, secrétaire
- 42 Guy LE BRUN**, 50 ans
Centre Siam, enseignant précaire
- 43 Laure ABILY**, 32 ans
Le Landais, formatrice
- 44 Julien BOZEC**, 25 ans
Europe, Chargé d'exploitation informatique
- 45 Pascale LE ROY**, 45 ans
Saint Marc, mère au foyer
- 46 Jean Pierre MORIN**, 63 ans
Pen ar Créach, retraité
- 47 Maïwenn LE ROY**, 23 ans
Lambazellec, étudiante physique médicale
- 48 Stéphane BOCANDÉ**, 34 ans
Saint Marc, Ingénieur d'études
- 49 Charlotte MAREC**, 20 ans
Saint Pierre, lycéenne
- 50 Laurent FILY**, 27 ans
Saint Martin, étudiant
- 51 Katy SIBIRIL**, 23 ans
Europe, étudiante science de gestion
- 52 Thomas BOURHIS**, 33 ans
Keredern, Infirmier
- 53 Isabelle ABIVEN**, 48 ans
Saint Martin, secrétaire CE
- 54 André FICHAUT**, 80 ans
Recouvrance, retraité EDF
- 55 Christiane VOISSET**, 60 ans
Saint Pierre, secrétaire comptable